

Bilan 2007 et perspectives 2008: un entretien avec le ministre de l'Economie, Jeannot Krecké

Priorité aux dossiers énergétiques

«L'année économique 2007 a été de bonne facture, malgré une hausse des produits pétroliers et une augmentation significative de l'inflation. Les dossiers énergétiques, la poursuite du développement de la logistique et des actions sur les technologies de la santé seront au cœur de l'exercice 2008.» C'est ainsi que le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, synthétise le thème choisi pour cet entretien: bilan 2007 et perspectives 2008.

■ Monsieur le ministre, que pensez-vous de l'année économique écoulée?

«Ce fut une bonne année économique avec une croissance d'environ 5 %, largement supérieure aux autres pays de la zone euro. De plus, le nombre de créations d'emploi a été satisfaisant. Malheureusement, ce tableau a été assombri par une inflation qui s'est brutalement accrue lors du dernier trimestre. Pour 2008, la croissance est estimée à 4,5 %, tout en restant attentifs aux éventuelles mauvaises surprises causées au secteur financier par la crise américaine du *subprime*.»

Quels seront les grands dossiers pour 2008?

«Les dossiers énergétiques seront au cœur de notre action. Les principaux axes de travail seront la mise en œuvre de la performance énergétique, le plan sur l'efficacité énergétique, les mesures au niveau des énergies renouvelables, ainsi que le réaménagement de l'agence de l'énergie. D'autres dossiers, tels que la poursuite du développement de la logistique, notamment dans la région de Dudelange-Bettembourg, ainsi qu'un plan très ambitieux au niveau des technologies de la santé, en collaboration avec le ministère de la Santé et celui de la

Recherche, seront également au programme. Un autre axe de travail visera la restructuration de l'actionariat au niveau des grands groupes au Luxembourg. Je souhaite cependant rester discret sur les noms des entreprises concernées.»

Avez-vous des contacts avec des entreprises susceptibles de s'installer au Luxembourg ?

«Il existe plusieurs opportunités dans le secteur à haute valeur ajoutée des services aux entreprises. Certaines entreprises souhaitent étendre leurs activités au Grand-Duché, car «les entreprises résidentes se sentent bien dans notre pays». Les négociations avec des entreprises de main-d'œuvre s'avèrent plus délicates car des pays, tels que les républiques de l'Europe de l'Est, ayant un niveau salarial moindre, possèdent des avantages compétitifs au niveau de la production. D'autre part, les restrictions d'aides qui nous sont imposées par l'UE, sont un désavantage par rapport à d'autres régions moins développées comme l'ex-Allemagne de l'Est, avec notamment le secteur de Leipzig qui se développe très rapidement.»

Quels sont les atouts du Luxembourg?

«Suite à une étude récente, les principales préoccupations des groupes souhaitant s'installer dans un nouveau pays sont les transports et la logistique, suivis d'éléments liés à la qualité de la vie, tels que les infrastructures scolaires ou la sécurité. Le Luxembourg est à même d'offrir ces éléments aux entrepreneurs éventuels.»

Quelles sont les prochaines missions économiques prévues?

Les prochains déplacements programmés sont l'Arabie saoudite en février, l'Asie et Israël au printemps, la Libye, le Kazakhstan au mois de juin, la Turquie en automne et la Thaïlande en novembre. Le but de ces missions est

principalement orienté vers la recherche de nouveaux marchés. Actuellement, il n'y a que 12 % de notre commerce extérieur qui se situe hors des frontières de l'Union européenne. Certaines missions se résument à un déplacement d'une journée, uniquement sur des demandes spécifiques des entreprises, afin de les aider et de les soutenir. Les destinations de ces missions sont définies conjointement par mon ministère, les entreprises, les institutions et les organismes concernés, au sein de *Luxembourg for Business*, en collaboration avec *Luxembourg for Finance*.»

Le respect d'une politique des droits de l'homme entre-ils en compte lors du choix des destinations?

«Quels sont les pays respectables, moins respectables ou pas respectables du tout? Où va-t-on tirer le trait? Si nous sommes très sévères, il n'y a que peu de pays avec lesquels nous pouvons commercer. D'autre part, mes contacts restent exclusivement au niveau de mes homologues ministres de l'Economie et nous n'abordons pas ce genre de questions pour lesquels nous ne sommes pas compétents. Cependant il existe certains pays que mes convictions m'interdisent de visiter, tels que l'Iran ou la Corée du Nord. En outre, avant tout déplacement, un avis est demandé au ministère des Affaires étrangères et une information est donnée au Premier ministre.»

Avez-vous connu des échecs lors d'une mission récente?

«Il existe évidemment des missions qui échouent. En décembre, une grande entreprise américaine, pour une raison interne à l'entreprise, a choisi au dernier moment de ne pas choisir et, en conséquence, de ne pas se délocaliser vers le Grand-Duché. La déception est toujours intense, après avoir cru sincèrement à l'issue favorable du dossier.»

Propos recueillis
par Gérard Karas

Le ministre de l'Economie face à l'inflation
**La faute aux prix pétroliers
et à la forte croissance du pays**

«L'augmentation rapide des prix pétroliers et notre forte croissance économique sont les principales causes de la montée de l'inflation», constate Jeannot Krecké, ministre de l'Economie.

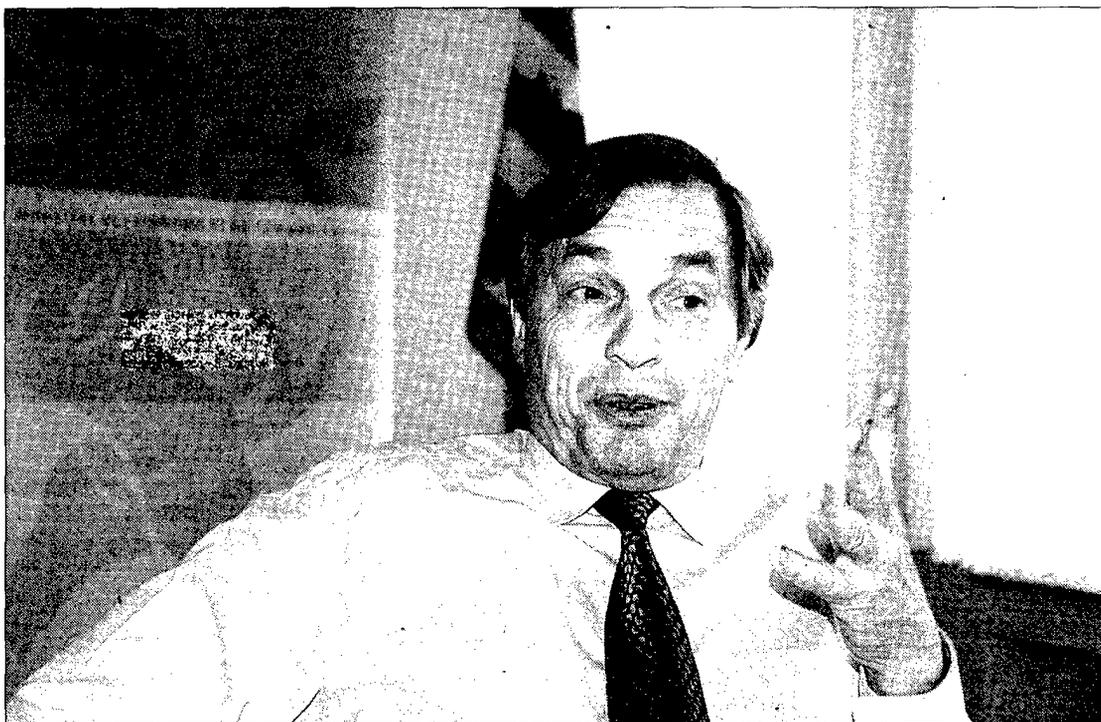
«Nous avons mis en œuvre un plan d'action qui a réussi à maintenir l'inflation à un niveau moyen de 2,3 % en 2007, contre 2,7 % en 2006.» Cependant, le taux d'inflation a notablement augmenté au cours du dernier trimestre pour atteindre 3,36 % en décembre, sur base annuelle, contre 3,1 % pour la zone euro. Par ailleurs, l'inflation sous-jacente, qui dépend du marché intérieur, a été freinée par les mesures déployées.

«Une forte croissance entraîne inmanquablement une inflation importante. Tous les pays à forte croissance connaissent ce problème», explique le ministre. Concernant l'énergie, Jeannot Krecké rappelle que «nous souhaitons tous disposer

d'électricité et d'essence, alors que depuis quelques années les investissements dans les raffineries ont été insuffisants, entraînant une raréfaction des produits pétroliers et une hausse du prix du baril».

Toutefois, nuance-t-il, «les prix actuels ont déjà atteint ce niveau dans les années 1980». Les solutions pour juguler l'inflation? «Nous allons travailler pour obtenir, dès le 1^{er} mars, de la part de la Chambre de commerce et de l'Union des entreprises luxembourgeoises, des accords volontaires actant un engagement à ne pas augmenter les prix au-delà des hausses des salaires. L'effet inflationniste, lié à l'indexation automatique, entraîne une hausse des salaires, suivie des effets pervers de la hausse des prix, impliquant une baisse de la compétitivité, néfaste pour notre pays», déplore enfin le ministre.

GK



Jeannot Krecké: «Les dossiers énergétiques, la poursuite du développement de la logistique et des actions sur les technologies de la santé seront au cœur de l'exercice 2008»

(Photo: Gérard Karas)